

Communiqué

Paris, le 3 septembre 2009

Les recettes publicitaires de France Télévisions sont plus importantes que prévues... tant mieux !

France Télévisions a perçu 70 millions d'euros de recettes publicitaires inattendues. Aussitôt on parle de « cagnotte », de « surplus », certains veulent affecter cette somme pour combler le déficit, d'autres veulent en profiter pour réduire la dotation de l'Etat de 450 millions d'euros prévue dans la loi de réforme de la télévision publique.

La Scam et la SACD qui ont adhéré au principe de suppression de la publicité sur France Télévisions tout en déplorant le manque de moyens financiers prévus et l'incapacité à réformer la redevance audiovisuelle rappellent que le financement du service public en France et la production d'œuvres audiovisuelles patrimoniales sont depuis toujours sous financés.

La Scam et la SACD demandent donc que le budget de France télévisions ne soit pas amputé de ces 70 millions d'euros de recettes inattendues et qu'ils servent prioritairement à financer la création d'œuvres patrimoniales.

A l'heure où France Télévisions s'engage à conforter ses engagements en faveur de la création, il est important que le service public dispose des moyens nécessaires pour maintenir le niveau de ses ambitions et puisse remplir correctement les missions de son nouveau cahier des charges.

Une politique inverse serait contraire aux engagements pris en début d'année par le Gouvernement comme par le Parlement et serait susceptible d'affaiblir le partenariat indispensable qui existe entre le service public et la création.

Information

SACD > Lise Hoez : 01 40 23 45 11
Scam > Stéphane Joseph : 01 56 69 58 88